

**Compte rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNEUIL**

Séance du 30 janvier 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 9

NOMBRE DE VOTANTS : 11

Effectif légal : 11

Présents ou représentés : 11

Absents excusés et

représentés : 2

Absents excusés et non représentés : /

Secrétaire de séance : Mme Pascale IMBERT

L'an deux mil quinze, le trente janvier à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie ARSICAUD, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2015

Etaient présents : M. ARSICAUD Jean-Marie, MM. COTTEN Christian, HÉNIN Christophe, FOUGERE Jean-Yves, Mmes GUETTÉ Marie-Claude, IMBERT Pascale, MM. CHAUVIN Laurent, ROUSSELIERE Félix, Mme ROUSSELIRE Laetitia.

Absents excusés et représentés : Mme BŒUF Françoise pouvoir donné à Mme Marie-Claude GUETTÉ, M. POITOU Didier pouvoir donné à Laurent CHAUVIN.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu CM du 05/12/2014
- Lancement de l'enquête publique pour le plan d'alignement de la voie communale du Frêne -
- Délibération programme de travaux de voirie en 2015
- Point sur les travaux en cours
- Compte rendu de la réunion ATD16 au sujet des entrées de Bourg
- Questions diverses

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU CM DU 05/12/2014

Validation à l'unanimité du compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal (5 décembre 2014).

**OBJET : LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LE PLAN
D'ALIGNEMENT DE LA VOIE COMMUNALE DU FRÊNE**

Le plan du géomètre n'est pas conforme aux attentes des élus ; la voie devra être d'une largeur de 7 mètres. En raison de la modification des plans, le lancement de l'enquête publique pour le plan d'alignement de la voie communale du Frêne est reporté.

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE PROGRAMME 2015
Numéro d'ordre dans la séance : 2015.01.30-01

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les estimations de travaux établies par le bureau d'études BETG.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de déterminer la liste de chemins à retenir pour le programme de voirie pour l'année 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **DECIDE** de réaliser au cours de l'année 2015, le programme de voirie suivant :

- VC 210 – Le Truquet	1.346,10€
- VC 205 – Chez Pez	2.551,50€
- VC 305 – Chez Bobe	1.165,50€
- VC 230 - Le Grand Luc	166,95€
- VC 204 – Le Moine	631,05€
- Voie devant le cimetière	1.239,00€
- VC 108 – Voie vers Challignac La Montagne	851,55€
- VC 222 – Chez Miton	573,30€
- VC 216 – Chez Aubin	1.570,80€
- VC 217 – Bois de Maure	2.763,60€

Total hors Taxes	12.859,35€
Total TTC	15.431,22€

CONFIE la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes des 4B Sud Charente. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2015.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la Communauté de Communes des 4B Sud Charente.

OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Au bas du parking de la mairie, il conviendrait de réaliser un caniveau avec regard et avaloir, nettoyer le collecteur d'eau, car Mme Collardeau, s'est plainte de recevoir dans sa propriété bâtie d'importants ruissellements d'eaux pluviales de la commune. Un devis a été demandé à l'entreprise Boisdrion Bouty son montant est de 3.530 Euros HT (4.236 Euros TTC). Le conseil valide à l'unanimité des membres présents.

- Pose d'une buse et comblement du fossé au lieudit Bois de Maure.

- Les travaux de crépi du garage communal sont presque terminés – un peu de retard dû aux intempéries.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

*Compte rendu de la réunion ATD16 au sujet des entrées de Bourg

Dans le cadre de la poursuite du projet d'aménagement de bourg et suite à la décision du Conseil de valider une nouvelle étude qui portera sur une vision globale, urbaine et paysagère du bourg, avec les préconisations en matière d'accessibilité, une rencontre a eu lieu le vendredi 30 janvier 2015 avec les services de l'ATD 16 (Agence Technique Départementale de la Charente) en présence du CAUE, du Conseil Général, de l'ADA de Montmoreau et du STAP (Service territorial de l'architecture et du Patrimoine). Une nouvelle réunion avec ATD16 est prévue le 27 mars 2015 pour la présentation du projet de cahier des charges.

* Travaux à l'église : l'appel d'offre est en cours pour le Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration des charpentes et couvertures de l'Eglise Notre-Dame.

* Présentation du projet de territoire de la CdC4B

* Couverture téléphonie mobile 2 G : retour des questionnaires et décryptage de l'enquête sur la couverture réseau 2 G, de la téléphonie mobile, du réseau fixe et internet ainsi que de la réception TNT sur le territoire de la commune.

En résumé il apparait que :

- la couverture de téléphonie mobile est très insuffisante,
- le réseau de téléphone fixe est en très mauvais état générant une très mauvaise qualité de son en réception et en émission sur certains secteurs (nord-est commune),
- le débit internet est très faible (de 512 K à 2 Méga) et voire inexistant dans certains lieux dits créant de nombreuses gênes ou impossibilités de travailler via internet.

Ces résultats seront transmis au Conseil Général de la Charente. Des opérateurs téléphoniques seront également informés de la situation sur notre territoire avec pour objectif l'amélioration de la qualité de ces services.

Monsieur le Maire clôt la séance